

Résumé du président de la réunion du comité de coordination
du lundi 3 décembre 2001

1. Programme de travail intersessionnel.

Certains des résultats positifs des comités permanents intersessionnels, l'un des moteurs du processus intersessionnel, ont été rappelés, en particulier l'opportunité, pour les pays affectés par le problème des mines et les autres pays, d'échanger des d'expériences et d'acquérir des connaissances. Par ailleurs, ce processus constituait un instrument pour mesurer et stimuler les progrès dans la mise en oeuvre et la consolidation de la convention. Il a été suggéré que l'ambiance informelle et les pauses café y avaient contribué et les co-présidents ont été encouragés à poursuivre ces usages. Il a été convenu de la nécessité de mieux identifier les lacunes et les ressources disponibles de façon à trouver des solutions appropriées. Dans ce contexte, la nécessité pour les pays de venir mieux préparés, avec des informations plus précises sur les vrais défis de l'action contre les mines, a été soulignée. Les co-présidents ont été encouragés à faire passer ce message durant les réunions, afin de favoriser les contributions substantielles durant les échéances de mai.

Il a été rappelé que le soutien à venir de l'ISU ne dispensait pas les co-présidents et co-rapporteurs de faire preuve d'un plein engagement dans ce processus. Le CICR et ICBL ont offert de continuer à utiliser leurs réseaux pour informer et aider à la préparation des délégations pour ces réunions, tant à Genève que dans les capitales.

Le co-président du comité sur l'assistance aux victimes a donné des détails sur l'ordre du jour: revue des acquis, ateliers sur l'assistance aux victimes au Canada et en Thaïlande, programme "Raising the Voices", mise en oeuvre de l'article 6.3 et mesure des progrès accomplis.

Les co-présidents des comités sur le déminage, les technologies et la destruction des stocks ont expliqué qu'ils avaient organisé les ordres du jour sur la base d'une approche régionale ou par pays.

La question de l'opportunité de mettre l'accent sur un Etat non partie (Afghanistan) dans le comité sur le déminage a été discutée. Certains ont suggéré qu'il était important de préserver un équilibre entre l'engagement politique et les impératifs humanitaires. Cela serait aussi l'occasion de rappeler aux Etats parties que l'assistance à l'Afghanistan ne devrait pas se faire au détriment des Etats parties affectés par les mines et d'encourager le nouveau gouvernement afghan de rejoindre la convention. La plupart ont souligné l'opportunité politique de soulever le cas afghan et exprimé leur soutien au programme de déminage en Afghanistan. Il a également été suggéré qu'il serait peut-être opportun d'évoquer cette question dans le comité sur l'assistance aux victimes, de façon à disposer d'une vue globale. Les co-présidents ont pris note des différents commentaires et suggestions.

Certaines préoccupations ont été exprimées au sujet des technologies et sur la multiplication des présentations "power point" au cours de la semaine de travaux intersessionnels. De même, l'importance d'inclure le Kosovo dans l'ordre du jour du comité sur le déminage a été soulignée, dès lors qu'il s'agissait de la première région affectée par les mines avec une date précise du début et de la fin (décembre 2001) des opérations de déminage. Des leçons précieuses, d'application plus larges, seront présentées.

Le projet d'ordre du jour du comité sur l'état et le fonctionnement d'ensemble de la convention, qui suit les points soulignés dans le programme d'action du président, a été discuté. Les co-présidents vont prendre en compte les commentaires lors de la finalisation de cet ordre du jour.

L'allocation préexistante de temps pour les différents comités a été reconduite pour janvier. Toutefois, la question sera discutée informellement pendant la semaine de travaux intersessionnelles et reconsidérée lors de la préparation des réunions de mai.

Avec l'interprétation disponible en espagnol et français, il a été proposé que chaque co-président décide quelle langue il souhaite utiliser dans l'animation des débats en janvier. De même, la nécessité de préserver l'atmosphère informelle des intersessionnelles a été soulignée.

2. Questions en suspens.

- Il a été agréé que ces résumés rédigés sous la responsabilité de la présidence, seraient traduits sur une base informelle et ad hoc en français et espagnol, et placés sur le site internet du CIDHG.

- Il a été informé que l'accord ISU signé serait diffusé sous peu. D'autres documents administratifs relatifs à l'ISU ont été diffusés, y compris le projet de budget, qui a été quelque peu modifié. L'Australie a annoncé son intention de donner 30 000 dollars australiens.

3. Divers.

Une prochaine réunion serait convoquée si nécessaire avant les vacances, sinon à la mi-janvier. Finalement, le quatrième anniversaire de la signature de la convention a été rappelé.